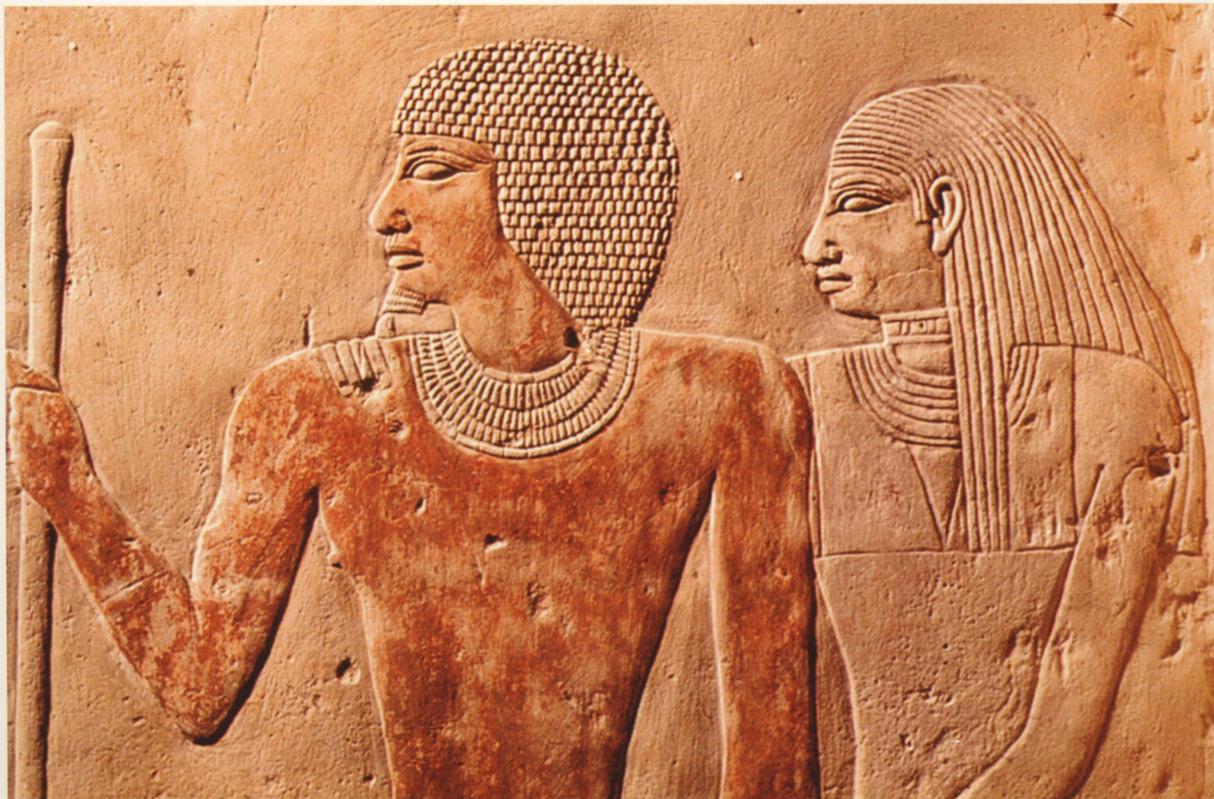


Bulletin van de Koninklijke Musea voor Kunst en Geschiedenis, Brussel

Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles



B U L L E T I N

des

MUSÉES ROYAUX
D'ART ET D'HISTOIRE
PARC DU CINQUANTENAIRE
BRUXELLES

van de

KONINKLIJKE MUSEA VOOR
KUNST EN GESCHIEDENIS
JUBELPARK
BRUSSEL

TOME / DEEL 76

2005

CONSEIL DE RÉDACTION – REDACTIERAAD

Conseil de rédaction – Redactieraad :

Anne Cahen-Delhayé, Wouter Claes, Claudine Deltour, Cécile Evers, Eric Gubel, Malou Haine

Secrétariat de rédaction – Redactiesecretariaat

Wouter Claes, Miriam Lambrecht, Micheline Ruysinck

Toute correspondance concernant les textes doit être adressée au Secrétariat de rédaction, Musées royaux d'Art et d'Histoire, Parc du Cinquantenaire 10, B-1000 Bruxelles.

Alle briefwisseling betreffende teksten dient gericht tot het Redactiesecretariaat, Koninklijke Musea voor Kunst en Geschiedenis, Jubelpark 10, B-1000 Brussel.

Drukkerij – Imprimerie De Windroos, Beernem

ISSN : 0776-1414

TABLE DES MATIÈRES

INHOUDSTAFEL

Jean-Michel BRUFFAERTS, Un mastaba égyptien pour Bruxelles	5
Vanessa BOSCHLOOS, Les scarabées égyptiens de Jéricho aux Musées royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles	37
Pierre LIERNEUX, Le Sarrau, vêtement emblématique de la Belgique révolutionnaire de 1830 ?	59
Maurits VAN CRAEYVELT, Zilveren suikertangen uit de Zuidelijke Nederlanden 1789-1869 (slot)	83
Alexandra VAN PUYVELDE, <i>Man holding a Pomegranate</i> , signed <i>kamineh Riza-yi 'Abbasi</i> : a Contribution to the Study of Safawid Drawing and 19th Century Archaism	95
Mechtild MERTZ & Takao ITOH, Identification des bois de huit sculptures chinoises et de deux sculptures japonaises conservées aux Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles	127
Madeleine BRILOT, La constitution de la collection d'écorces battues des Musées royaux d'Art et d'Histoire et du Musée royal d'Afrique centrale	149
Godelieve SPIESSENS, De pommers van Middelburg (1560)	181
Valérie MONTENS, Un musée du Cinquantenaire, aussi pour les enfants	189
Planches / Platen	215

Un mastaba égyptien pour Bruxelles

*Jean-Michel BRUFFAERTS**

RÉSUMÉ – Il y a un siècle, au printemps 1906, la section égyptienne des Musées royaux d'Art et d'Histoire faisait l'acquisition de ce qui reste, aujourd'hui encore, l'une des pièces les plus prestigieuses de sa collection : le mastaba de Neferirtenef. Pourquoi et comment le tombeau (ou plus exactement la chapelle funéraire) d'un haut fonctionnaire de la V^e dynastie (vers 2400 av. JC) est-il arrivé en Belgique ? Quel accueil a-t-il reçu de la part des égyptologues et des visiteurs du musée bruxellois ? Quelle a été sa destinée au cours du siècle écoulé ? Pourquoi l'a-t-on soustrait aux yeux du public durant plus de trente-cinq ans ? C'est à ces questions que nous nous sommes efforcés de répondre en mettant en avant le rôle éminent joué dans son acquisition par Jean Capart (1877-1947), fondateur de l'égyptologie belge et figure-clé de l'histoire des Musées Royaux d'Art et d'Histoire durant la première moitié du 20^e siècle.

SAMENVATTING – Een eeuw geleden, in de lente van 1906, verwierf de Egyptische afdeling van de Koninklijke Musea voor Kunst en Geschiedenis wat vandaag nog altijd één van de meest prestigieuze stukken uit haar collecties is : de mastaba van Neferirtenef. Waarom en op welke manier is dit graf (of meer precies de grafkapel) van een hoge ambtenaar uit de 5^{de} dynastie (ca. 2400 v. Chr.) in België geraakt ? Welk onthaal kreeg ze van de egyptologen en de bezoekers van het Brusselse museum ? Wat was haar bestemming in de afgelopen eeuw ? Waarom kon de mastaba gedurende meer dan 35 jaar niet bezocht worden ? Op al deze vragen proberen wij een antwoord te geven. Eén man speelde een zeer belangrijke rol bij de verwerving van de mastaba, nl. Jean Capart, grondlegger van de Belgische egyptologie en een sleutelfiguur in de geschiedenis van de Koninklijke Musea voor Kunst en Geschiedenis tijdens de 1^{ste} helft van de 20^{ste} eeuw.

Un jour de l'automne 1904, Jean Capart, jeune conservateur-adjoint aux Musées royaux des Arts Décoratifs et Industriels de Bruxelles¹ sollicite une entrevue avec son conservateur en chef, Eugène van Overloop. Au cours de celle-ci, il lui expose la situation des antiquités égyptiennes dont il a la charge². Cela fait sept ans

* Licencié-agrégé en Histoire, UCL.

¹ Les Musées royaux des Arts Décoratifs et Industriels de Bruxelles seront rebaptisés en 1912 Musées Royaux du Cinquantenaire et en 1929 Musées Royaux d'Art et d'Histoire.

² Pour le développement de la collection égyptienne voir : VAN DE WALLE, LIMME & DE MEULENAERE 1980.

(officiellement quatre) qu'il leur consacre toute son énergie. Après s'être attelé, dès 1897, à mettre en ordre la modeste collection qui lui avait été confiée, il s'est fixé pour but de la développer et il y est parvenu partiellement grâce à certaines acquisitions qu'il a pu faire au cours de son premier voyage en Égypte (en 1900-1901), par divers dons qu'il a eu le talent de provoquer, par quelques achats heureux, ainsi que par sa participation financière aux fouilles menées sur les rives du Nil par deux sociétés anglaises : l'Egypt Exploration Fund (future Egypt Exploration Society) et l'Egyptian Research Account. Tous ces efforts réunis portent, dès à présent, le musée du Parc du Cinquantenaire à un niveau égyptologique qui, aux dires de savants étrangers comme Wilhelm Spiegelberg, Alfred Wiedemann, Wilhelm-Max Müller, Valdemar Schmidt ou Georges Bénédite, le classe *parmi les musées européens dignes de très sérieuse considération*. Mais, pour Capart, ce n'est pas suffisant. La section égyptienne manque cruellement de grandes pièces et, quoique les collections relatives à la préhistoire, aux premières dynasties et à l'Ancien Empire égyptiens soient déjà bien fournies, on n'y trouve que très peu d'objets appartenant aux deux empires thébains et à l'époque saïte. Tout au plus le musée peut-il montrer à ses visiteurs quelques momies et cercueils. L'Égypte gréco-romaine est assez bien représentée, mais le musée ne possède aucun spécimen de stèle copte. Il ne possède pas davantage de papyrus hiéroglyphique et ne peut s'enorgueillir que d'un seul exemplaire du *Livre des Morts*, certes à tous points de vue extraordinaire : le papyrus à vignettes de Nefertiti, un contemporain du pharaon Ramsès II (XIX^e dynastie). Quant aux séries de cônes funéraires, d'amulettes et de statuettes en bronze des diverses divinités, elles sont loin d'être complètes³.

Le conservateur de la section égyptienne n'est pas homme à se plaindre gratuitement et ceux qui le connaissent savent que, s'il dresse à son patron un tableau aussi sombre de l'état de ses collections, c'est sûrement qu'il a une petite idée derrière la tête... La voici : il souhaite qu'Eugène van Overloop incite les autorités belges à porter à la connaissance du khédivé d'Égypte Abbas II Hilmi les progrès accomplis ces dernières années à Bruxelles en matière d'égyptologie et, par là, « *susciter des pensées d'encouragement qui pourraient se traduire par quelque don, ayant pour effet de combler dans nos collections diverses lacunes importantes* ». Peut-être existe-t-il dans les dépôts du Musée du Caire des pièces disponibles que le khédivé prendrait plaisir à offrir aux Belges comme une marque de sa haute bienveillance et la récompense de leurs constants efforts ? A priori, il ne semble pas à Capart qu'il

³ Lettre d'Eugène van Overloop à Léon Maskens, 27 novembre 1904 : Archives du Ministère des Affaires Étrangères. Archives diplomatiques. Égypte. N° AF 10, 1901-1909 (= AAE) et Archives des Musées Royaux d'Art et d'Histoire. Dossier Correspondances (= Arch. MRAH).

puisse exister d'obstacle à ce projet car des dons analogues ont été faits naguère au Musée du Vatican et aux Musées royaux de Suède⁴.

Jean Capart, que chacun s'accorde à décrire comme un jeune homme *plein de verve et d'entregent*, parvient à rallier van Overloop à sa cause et à le convaincre d'être son porte-voix auprès des autorités. Dans une lettre adressée le 27 novembre 1904 à Léon Maskens, l'agent et consul général de Belgique au Caire, le conservateur en chef retrace la situation des antiquités égyptiennes de son musée dans les termes dictés par son adjoint. Il ajoute quelques compliments à l'endroit de ce dernier qu'il qualifie d'« *égyptologue actif* » et de « *valeur* », ainsi que de « *travailleur sérieux* ». Il finit par demander à Maskens d'user de toute son influence auprès du khédivé d'Égypte afin qu'il lui donne satisfaction⁵. À la demande de van Overloop, le ministre belge des Affaires étrangères, le baron Paul de Favereau, s'engage à transmettre la requête du musée à Maskens et à l'appuyer de toute son autorité. Dans les faits, il se contente de l'envoyer au Caire et laisse Maskens « *juge d'apprécier si et dans quelle mesure les usages et les circonstances lui permettent la démarche sollicitée* », tout en lui avouant que, pour sa part, elle lui paraît « *de nature délicate et peut-être même insolite* »⁶. Nonobstant cette dernière remarque, le consul général entreprend les démarches nécessaires « *avec toute la discrétion voulue* ». Mais le 25 février 1905, rendant compte de sa mission au ministre, il commence par faire aveu d'échec :

« Ces démarches n'ont pas abouti. Je le prévoyais d'ailleurs, car, d'une part il n'existe en ce moment aucune pièce de valeur dans les magasins du Musée du Caire, et, d'autre part, tout le monde sait, en Égypte, que M^r Maspero disposant d'un budget trop restreint pour couvrir les dépenses du Service des Antiquités, se procure des ressources supplémentaires en vendant les objets d'art provenant des fouilles et qu'il ne juge pas utile de placer dans les salles du Musée du Caire »⁷.

⁴ Lettre d'Eugène van Overloop à Léon Maskens, 27 novembre 1904 : Archives du Ministère des Affaires Etrangères. Archives diplomatiques. Égypte. N° AF 10, 1901-1909 (= AAE) et Archives des Musées Royaux d'Art et d'Histoire. Dossier Correspondances (= Arch. MRAH).

⁵ Lettre d'Eugène van Overloop à Léon Maskens, 27 novembre 1904 : Archives du Ministère des Affaires Etrangères. Archives diplomatiques. Égypte. N° AF 10, 1901-1909 (= AAE) et Archives des Musées Royaux d'Art et d'Histoire. Dossier Correspondances (= Arch. MRAH).

⁶ Lettre d'Eugène van Overloop à Léon van der Elst, 8 décembre 1904 : Arch. MRAH ; lettre de Paul de Favereau à Léon Maskens, 14 décembre 1904 : AAE.

⁷ Lettre de Léon Maskens à Paul de Favereau, 25 février 1905 : AAE.

La loi égyptienne du 16 mai 1883 stipule que tous les musées d'Égypte et tous les objets qu'ils contiennent font partie du domaine public de l'État et que, par conséquent, ils sont inaliénables. Mais, en pratique, il en va tout autrement. En 1899, les Anglais -véritables maîtres du pays- ont demandé au Français Gaston Maspero, directeur général du Service des Antiquités de l'Égypte, de ne pas appliquer cette loi de 1883 avec trop de zèle, ceci afin de ne pas mécontenter les consuls généraux. Pour la même raison, ils lui ont prescrit d'« oublier » de réclamer pour l'Égypte la moitié des objets trouvés à laquelle elle a légalement droit. Quoi qu'on puisse en penser, cette situation (qui perdurera jusqu'en 1912 au moins) va permettre au consul général de Belgique de proposer au ministre des Affaires étrangères une solution fort attrayante : un « *riche et généreux compatriote actuellement au Caire* » (il ne veut pas donner son nom car l'intéressé « *ne désire pas se mettre trop en avant* ») lui a dit qu'il ferait volontiers don d'une belle pièce égyptienne au Musée du Cinquantenaire. Maskens a aussitôt pris contact avec un égyptologue de ses amis (il ne cite pas davantage son nom) qui lui a conseillé de se procurer un mastaba égyptien et de s'adresser pour ce faire à Gaston Maspero. Un mastaba, pour ceux qui l'ignorent, est un monument funéraire réservé, sous l'Ancien Empire, à certains hauts dignitaires de la Cour du pharaon. Il tire son nom de sa forme trapézoïdale : en arabe, *mastaba* signifie banquettes. Il se trouve justement qu'il existe un certain nombre de ces mastabas à une trentaine de kilomètres au sud du Caire, à Saqqara, dans la nécropole de l'ancienne capitale Memphis. À en croire l'*ami égyptologue*, il suffit, à peu de choses près, d'y creuser dans le sable pour en découvrir et le Service des Antiquités ne fera aucune difficulté à en céder un. La chose n'est pas impossible, il est vrai, car, depuis 1902, Gaston Maspero a accordé à plusieurs grands musées la faculté de prélever un mastaba, à la condition que ceux-ci s'engagent à ne plus acheter par la suite de fragments arrachés clandestinement. C'est de cette façon notamment que le Musée du Louvre a pu tout récemment acquérir le mastaba d'Akhethetep qui fait la fierté de son département égyptien. Et Maskens d'espérer que la pièce que Maspero cèdera aux Belges sera « *aussi belle* ». Le diplomate a déjà soumis l'idée au mécène anonyme qui l'a trouvée digne de lui et, grand seigneur, n'a fait aucune remarque quant à l'argent qu'il devra déboursier pour la mettre en pratique. Il ne reste plus qu'à attendre le retour de Maspero, actuellement en voyage en Haute-Égypte, pour entamer avec lui les négociations⁸. Le ministre des Affaires étrangères charge son chef de Cabinet de transmettre la lettre du consul Maskens au conservateur en chef du Cinquantenaire et de lui recommander de ne parler de cette affaire « *à personne* ».

⁸ Lettre de Léon Maskens à Paul de Favereau, 25 février 1905 : AAE.

Dans sa réponse, van Overloop ne réprime pas sa joie, mais il regrette de ne pas pouvoir la partager avec Capart :

« L'idée de M. Maskens me paraît fort heureuse, d'autant plus qu'elle coïnciderait avec l'ouverture du nouveau local qu'on prépare à nos collections d'Égyptologie dans la salle des Fêtes. (Sera prêt dans 2 mois). Je n'ai, suivant votre recommandation, soufflé mot à personne de cette lettre. Ne trouvez-vous pas cependant qu'avant de laisser les choses s'engager plus avant, il serait prudent d'en dire un mot à M^r Capart, pour le cas où il aurait une idée à communiquer ? »⁹.

La dernière question de van Overloop ne manque pas d'ironie car s'il est vrai que Jean Capart n'est pas au courant du projet *officiellement*, il l'est déjà *officieusement*. Et pour cause : c'est de lui qu'il est parti ! Il ressort clairement de sa correspondance privée que, parallèlement aux démarches menées par la voie hiérarchique et diplomatique, Capart mène sa propre campagne afin d'acquérir un mastaba. Depuis le début de l'automne 1904 au moins (et peut-être même avant), il traite directement et ouvertement de la question avec Gaston Maspero. Cela n'a d'ailleurs rien d'étonnant car les deux égyptologues se connaissent depuis 1897 et, bien qu'ils ne soient pas de la même génération, une véritable amitié, fondée sur une estime et une admiration réciproques, les unit. S'ils gardent à leurs démarches un caractère de confidentialité, ce n'est pas par goût de l'intrigue, mais uniquement afin de ne froisser aucune susceptibilité et de se prémunir contre tout coup de massue diplomatique. Dès lors, il est plus que probable que le mystérieux *ami égyptologue* qui a soufflé l'idée d'un mastaba et dont Maskens tait volontairement le nom dans sa correspondance avec le ministre n'est autre que... Jean Capart. Une lettre de Maspero à Capart, envoyée de Paris le 5 octobre 1904, ne laisse planer aucun doute sur l'existence de cette diplomatie parallèle :

« Je pars pour l'Égypte dans une quinzaine de jours au plus tard ; vous ne me trouverez donc pas à Paris dans la dernière semaine d'Octobre. Pour votre premier projet du mastaba, vous n'avez qu'à m'en saisir officiellement, et j'y donnerai suite de mon mieux : il y a des éléments que vous devrez me fournir, les dimensions, par exemple, mais je ne pourrai vous en dire le prix que lorsque nous aurons examiné sur place les conditions du déblaiement et du transport jusqu'au Caire »¹⁰.

⁹ Lettre d'Eugène van Overloop à Léon van der Elst, 9 mars 1905 : AAE.

¹⁰ Lettre de Gaston Maspero à Jean Capart, 5 octobre 1904 : Archives de l'Association Égyptologique Reine Elisabeth à Bruxelles (= Arch. AERE), dossier Maspero.

Les démarches de Jean Capart n'ont pas seulement pour objet d'acquérir un mastaba. Elles concernent tout monument – grand ou petit – susceptible d'enrichir les collections bruxelloises. Aussi, lorsqu'il apprend par un journal que le Musée égyptien du Caire serait prêt à se séparer d'une série d'objets qu'il posséderait en double, il s'empresse de demander à Maspero de les lui offrir en invoquant des dons analogues faits, dans le passé, à d'autres musées. Hélas, la réponse de Maspero n'est pas celle qu'il espérait :

« L'article est un canard : l'auteur en est un pourvoyeur de Musées américains qui a voulu nous forcer la main, à quoi il n'a pas réussi. La collection est trop belle pour qu'on la détruise, et d'ailleurs, même au cas où l'on en détacherait quelques pièces, ce qui ne sera pas, ce serait pour les vendre, non pour les donner. Nous avons en effet envoyé des doubles aux Musées dont vous parlez, mais, au dernier envoi, le Ministère s'est insurgé contre l'habitude prise de considérer le Gouvernement égyptien comme un fournisseur bénévole de Musées étrangers : il a décidé d'opposer une demande de non-recevoir aux demandes nouvelles qui surviendraient. La vôtre viendra ces jours-ci au Comité, et vous voyez quelle sera la réponse. D'ailleurs nous n'avons plus de doubles : ils ont été épuisés par les dons antérieurs, et les doubles qui surviendront sont destinés à alimenter notre Salle de Vente »¹¹.

Sans doute Capart a-t-il demandé, entre autres choses, des momies car, dans la même lettre, Maspero lui écrit :

« Nous n'avons plus de momies disponibles : je les ai toutes remises au Musée d'Anthropologie du Kasr el Aini »¹².

Quoi qu'il en soit, Maspero suggère à Capart d'abandonner la chasse au « petit gibier » pour ne plus se consacrer qu'au « gros » :

« Le mieux serait, au lieu de ces demandes qu'il n'y a guère de chance de faire accueillir, d'acheter quelques belles pièces, un mastaba, un sarcophage saïte, etc. Voyez celui du Louvre que nous avons vendu 12.000 francs, et vous vous rendrez compte des conditions que je fais aux Musées »¹³.

Capart se rallie à ce conseil qui est davantage celui d'un ami que celui d'un « boutiquier » cherchant à se débarrasser de son stock. Toutefois, il décide

¹¹ Lettre de Gaston Maspero à Jean Capart, 5 mars 1905 : Arch. AERE, dossier Maspero.

¹² Lettre de Gaston Maspero à Jean Capart, 5 mars 1905 : Arch. AERE, dossier Maspero.

¹³ Lettre de Gaston Maspero à Jean Capart, 5 mars 1905 : Arch. AERE, dossier Maspero.

d'acquérir quand même un certain nombre de pièces de moyenne importance, tout au moins au point de vue de leur volume : cercueils, papyrus, ... Maspero ne s'y oppose pas mais, pour si peu, préfère le renvoyer à son collaborateur (et futur successeur) Pierre Lacau :

« Pour les acquisitions à notre Salle de Vente, vous pourriez charger Lacau, qui vient au Musée tous les jours : vous n'auriez qu'à lui indiquer ce que vous désirez. En fait de cercueil, je n'en ai pas en ce moment, mais je prends note de ce que vous me dites et, s'il nous en arrive un en état suffisant -ce qui n'est pas souvent le cas-, je vous préviendrai en vous indiquant le prix. Pour les papyrus de l'Hadès, il est possible que nous en trouvions encore dans les momies non ouvertes des Prêtres d'Amon, mais je ne sais quand nous les ouvrirons »¹⁴.

Tandis que Capart et Maspero discutent des acquisitions qui sont de l'ordre du possible et de celles qui ne le sont pas, les négociations concernant le mastaba se poursuivent sur le terrain diplomatique. En avril 1905, le consul général Léon Maskens adresse une nouvelle lettre à son ministre pour l'informer de l'état des négociations entre le Service des Antiquités de l'Égypte et le « riche et généreux compatriote » dont nous pouvons enfin connaître le nom : Edouard Empain. Né à Beloeil en 1852, cet Empain est loin d'être un inconnu : ingénieur et financier dont les talents sont appréciés de tous (en particulier du roi Léopold II qui le fera baron en 1907), il s'est déjà illustré par plusieurs réalisations fameuses comme le métropolitain de Paris ou le tramway du Caire. C'est aussi, tout comme son frère François, un mécène et un ami des musées : à plusieurs reprises déjà, il se signalera par des dons au Musée du Cinquantenaire¹⁵. Cette fois, Edouard Empain entend frapper un « grand coup » :

« M^r Maspero, écrit Maskens au ministre, l'éminent Directeur Général du Service des Antiquités et des Fouilles, m'a fait savoir qu'en principe il est tout disposé à vendre à M^r Edouard Empain, pour le Musée des Arts Décoratifs de Bruxelles, un mastaba semblable à ceux qui ont été acquis par plusieurs musées d'Europe et d'Amérique. M^r Maspero n'ayant passé, à son retour de la Haute-Égypte, que quelques jours au Caire, avant de s'embarquer pour Athènes où il représente l'Égypte au congrès d'archéologie, m'a annoncé qu'il viendra me voir vers la fin de ce mois pour s'entendre avec moi sur les conditions de l'achat du mastaba. Je suis d'accord avec M^r Edouard Empain sur la question d'argent. Mais je désirerais savoir si la Direction du Musée des Arts Décoratifs est enchantée du don qu'il est question de lui faire. Plusieurs égyptologues

¹⁴ Lettre de Gaston Maspero à Jean Capart, 18 juin 1905 : Arch. AERE, dossier Maspero.

¹⁵ DUCHESNE 1982.

que j'ai entretenus de cette affaire m'ont dit que l'offre gracieuse d'un mastaba au Musée de Bruxelles est un cadeau royal. Il serait intéressant d'apprendre si telle est à peu près l'opinion de la Direction du Musée des Arts Décoratifs, car M^r E. Empain, si j'ai bien compris ses intentions, ne veut faire hommage au Musée de Bruxelles que d'une pièce considérée par ceux qui la recevront, comme exceptionnelle »¹⁶.

Le diplomate précise plus loin qu'il a demandé à Gaston Maspero s'il estimait que la présence de Jean Capart en Égypte était nécessaire pour le choix du mastaba, ainsi que pour la surveillance des travaux de dégagement et d'emballage. Maspero lui a répondu textuellement :

« J'estime beaucoup M^r Capart, et je serais enchanté de le voir cet hiver ; mais en cette saison, il ne faut pas qu'il se dérange. Il m'enverra les dimensions de l'emplacement où il compte réédifier le monument, et je choisirai ce dernier moi-même »¹⁷.

En rapportant ces propos de Maspero, Maskens met son ministre en garde :

« À mon humble avis, il serait préférable que M^r Capart ou que quelque personnalité compétente déléguée par lui, vient [sic] en Égypte dans le courant de l'automne prochain, pour faire choix d'un mastaba. M^r Maspero a promis une chapelle extérieure funéraire semblable à celles que possèdent divers Musées d'Europe et d'Amérique, et je crois que la Direction du Musée des Arts Décoratifs ne devrait abandonner à personne le soin de décider si le Monument qu'on lui destinera est semblable à ceux visés par le Directeur Général du Service des Antiquités et des Fouilles »¹⁸.

Le ministre des Affaires étrangères transmet la lettre du consul général à Maurice van der Bruggen, son collègue de l'Agriculture et des Beaux-Arts qui détient la tutelle sur les musées. Celui-ci le rassurera quant aux sentiments de gratitude d'Eugène van Overloop et de ses acolytes :

« La direction du Musée des arts décoratifs se réjouira extrêmement de posséder un monument pareil, qui ne pourra manquer d'exciter vivement l'intérêt des visiteurs. Elle aura à cœur de marquer à M. Empain, envers qui elle est déjà grandement redevable, toute sa reconnaissance pour ce cadeau magnifique. Je vous serais obligé de bien vouloir faire part de ce qui précède à M. Maskens, et de le remercier, au nom de mon Département, de ses bons offices dans cette affaire. Lorsque le moment sera

¹⁶ Lettre de Léon Maskens à Paul de Favereau, 13 avril 1905 : AAE.

¹⁷ Lettre de Léon Maskens à Paul de Favereau, 13 avril 1905 : AAE.

¹⁸ Lettre de Léon Maskens à Paul de Favereau, 13 avril 1905 : AAE.

venu, j'aviserai aux dispositions à prendre pour que le choix du Mastaba soit fait à l'intervention de M. Capart, de manière à ce que nos collections retirent de cette affaire l'avantage le plus complet possible. M. Capart est autorisé à agir pour le mieux dans cette négociation et à la poursuivre avec M. Maspero ou toutes autres personnes dont l'intervention peut être utile »¹⁹.

Voilà donc, en ce mois de mai 1905, Jean Capart officiellement en charge de l'affaire du mastaba. Un mois plus tard, rentré de Grèce, Maspero lui écrit pour le remercier de l'envoi régulier du « *Bulletin des Musées* » dont l'égyptologue belge a été, à ses débuts, le secrétaire de rédaction et le principal rédacteur. Il en profite pour l'informer de l'évolution du dossier qui les intéresse :

« M. Maskens m'a prévenu qu'un particulier généreux vous payait un mastaba, et que, pour le choix, j'aurais à m'entendre avec vous, mais que tout cela se passerait en automne. Je serai de retour au Caire vers le 29 Octobre, et, à partir de ce moment, je serai à votre disposition, soit que vous veniez en Égypte pour l'affaire, soit que vous me laissiez le choix »²⁰.

À ce moment, Jean Capart s'est déjà enrôlé pour sa deuxième mission en Égypte. Il emmène avec lui (et à ses frais) le D^r Charles Mathien, l'un des auditeurs les plus assidus des cours d'égyptologie qu'il donne depuis 1903 à l'Université de Liège. Le D^r Mathien officiera à la fois en qualité de médecin et de photographe de l'expédition²¹. Capart aurait aimé prendre également avec lui Fernand Mayence, un jeune philologue classique de l'Université Catholique de Louvain qui lui avait fait part de son désir de l'accompagner en Égypte. Mais Mayence a changé d'avis après que l'École française d'Athènes lui ait proposé de fouiller en Grèce au même moment. Ce n'est que plus tard qu'il aura l'opportunité d'accompagner Capart en Égypte sur les traces de l'antique ville d'Héliopolis, avant de devenir son collègue au Musée du Cinquantenaire²².

Jean Capart et Charles Mathien quittent la Belgique le 26 novembre 1905. Après une escale studieuse en Italie, ils embarquent à Brindisi sur un paquebot à destination de l'Égypte²³. Au matin du 4 décembre, ils arrivent à Alexandrie

¹⁹ Lettre de Maurice van der Bruggen à Paul de Favereau, 16 mai 1905 : AAE.

²⁰ Lettre de Gaston Maspero à Jean Capart, 18 juin 1905 : Arch. AERE, dossier Maspero.

²¹ CAPART 1935, p. 197-199 ; correspondance diverse : Arch. AERE, dossier Mathien et Arch. MRAH.

²² Lettre de Fernand Mayence à Jean Capart, 29 octobre 1904 : Arch. AERE, dossier Mayence ; lettre de Jean Capart à Eugène van Overloop, 25 avril 1907 : Arch. MRAH.

²³ Rapport de Jean Capart à Eugène van Overloop, 30 janvier 1906 : Arch. MRAH.

et gagnent la capitale en train. Quelques heures plus tard, après avoir pris ses quartiers au Caire, Capart va saluer Gaston Maspero dans son bureau du Musée égyptien, installé depuis 1902 Place El-Tahrir, dans le quartier de Kasr el-Nil. Le directeur général du Service des Antiquités lui apprend qu'il a déjà donné l'ordre à son inspecteur en chef, l'égyptologue anglais James Edward Quibell, d'entamer des fouilles à Saqqara dans le but de lui trouver un mastaba. Capart se dit surpris mais rassuré : Quibell est certainement l'un des plus fins limiers du Service. Dix ans plus tôt, il était aux côtés de son compatriote William Flinders Petrie lorsque ce dernier a découvert la nécropole préhistorique de Nagada.

À son arrivée à Saqqara, le 6 décembre 1905, Jean Capart apprend que James Edward Quibell a déjà mis au jour deux monuments à son intention. Le premier est une chapelle accessoire du célèbre tombeau de Ptahotep et Capart ne peut décemment songer à l'emporter. Le second porte le nom de Neteruser. Capart le trouve d'un « *fort bon style* », mais il n'aime pas ses représentations qu'il juge « *des plus monotones* » : elles consistent uniquement en l'apport d'offrandes devant la stèle. Craignant que cette chambre sépulcrale ne présente pas un intérêt suffisant pour les visiteurs du Cinquanteaire, il demande à Quibell de poursuivre ses recherches. Deux jours plus tard, l'inspecteur en chef exhume deux autres tombeaux. Le premier, portant le nom d'Akhethetep (à ne pas confondre avec l'Akhethetep du Louvre), est de dimensions si réduites que seules deux personnes peuvent y trouver place avec peine. Capart le rejette sans autre forme de procès. Le second, portant le nom de Ptahshepses, est trop ruiné pour qu'il puisse lui convenir. Le choix s'avère difficile : pour Capart, le mastaba idéal doit se distinguer à la fois par sa qualité artistique et par la variété de sa décoration, tout en présentant des dimensions moyennes²⁴.

Les fouilles dans la nécropole memphite s'exécutent d'après les souvenirs d'un ouvrier dont l'histoire n'a pas retenu le nom mais qui, lorsqu'il était enfant, a travaillé sous les ordres de l'égyptologue français Auguste Mariette, le fondateur du Service des Antiquités de l'Égypte et du premier Musée égyptien du Caire. Capart va trouver cet ouvrier et lui demande de l'aider. Pressé de questions, le vieil homme lui révèle que, vers 1860, son ancien patron avait mis au jour un superbe mastaba d'Ancien Empire : celui de Neferirtenef. Cet Égyptien, qui mourut aux alentours de 2400 av. JC, avait autrefois exercé d'importantes fonctions civiles et religieuses sous la V^e dynastie. Il avait été notamment prêtre du temple du pharaon Sahouré et des temples solaires des pharaons Neferirkaré et Ouserkaf. Au moment de la découverte de son tombeau, Auguste Mariette en avait établi

²⁴ Rapport de Jean Capart à Eugène van Overloop, 30 janvier 1906 : Arch. MRAH.

un relevé d'ensemble : il en avait dressé le plan sommaire, copié les inscriptions les plus intéressantes et relevé un fragment de scène. Puis, après avoir recueilli deux statues de Neferirtenef (aujourd'hui au Caire), il l'avait fait recouvrir entièrement de sable. Dans son livre posthume *Les mastabas de l'Ancien Empire* (publié en 1889 par Maspero), Mariette attribue au mastaba de Neferirtenef le numéro D55. Il le décrit brièvement mais omet de donner sa position exacte, peut-être pour le protéger contre les menées des pillards modernes²⁵. Un demi-siècle après sa découverte par Mariette, le mastaba de Neferirtenef a disparu à nouveau mais, par chance, l'ancien ouvrier se souvient encore de son emplacement. Il l'indique assez précisément à Capart : « à environ cinquante mètres de l'angle sud-est de l'enceinte entourant la pyramide à degrés du pharaon Djoser, non loin du mastaba d'Akhetetep emporté par le Musée du Louvre en 1904 »²⁶. Comme le mastaba de Neferirtenef ne figure sur aucun plan de Saqqara, Capart le marque d'une croix sur son exemplaire de la *Carte de la nécropole memphite* publiée par Jacques de Morgan en 1897. Cet exemplaire « corrigé » est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque de l'Antiquité des Musées Royaux d'Art et d'Histoire²⁷.

Tandis que James E. Quibell entame des fouilles à l'endroit désigné, Capart retourne dans la capitale pour effectuer quelques acquisitions, revoir en détail les monuments de Giza et visiter le nouveau Musée égyptien. Le 13 décembre 1905, un télégramme de Quibell lui apprend la grande nouvelle : le mastaba de Neferirtenef vient d'être (re)découvert. Capart quitte précipitamment Le Caire pour Saqqara. Là, il trouve un fort beau monument présentant des scènes qu'il juge « d'assez bon style et d'une variété absolument inusitée ». Son choix est définitivement arrêté : ce sera le mastaba de Neferirtenef et nul autre ! Chacun de son côté, Quibell et Capart écrivent à Maspero, alors en tournée dans la Haute-Égypte, pour lui demander l'autorisation de prélever le tombeau et de l'expédier à Bruxelles. Depuis Sohag, le gourou de l'égyptologie mondiale leur donne sa bénédiction et enjoint l'égyptologue anglais à traiter avec son collègue belge « sur les bases ordinaires »²⁸.

L'affaire conclue, Jean Capart retourne au Caire où d'autres tâches l'attendent. Puis, dans les derniers jours de 1905, toujours flanqué du D^r Mathien, il entreprend une croisière sur le Nil qui le conduit jusqu'à Assouan et la première cataracte. Rentré au Caire le 1^{er} janvier 1906, il consacre les douze jours qui suivent à faire

²⁵ MARIETTE 1889, p. 324-329 ; PORTER & MOSS 1981, p. 583-584 et plan LXII.

²⁶ Correspondance diverse : AAE et Arch. MRAH.

²⁷ DE MORGAN 1897, 11 pl. ; VAN DE WALLE 1978, p. 9 et 11.

²⁸ Lettre de Gaston Maspero à Jean Capart, 18 décembre 1905 : Arch. AERE, dossier Maspero.

des photographies, alternativement au Musée égyptien et à Saqqara où il se sera rendu pas moins de dix-sept fois au cours de son voyage.

Le dégagement du mastaba de Neferirtenef débute le 7 janvier 1906. En l'absence de son directeur général, le Service des Antiquités a dépêché sur les lieux l'égyptologue allemand Emile Brugsch, conservateur au Musée égyptien. Il est chargé d'épauler l'inspecteur en chef Quibell. Toutefois, avec l'accord de Maspero, c'est Jean Capart qui dirige les opérations sur le terrain et Charles Mathien qui les fixe sur la pellicule (fig. 1). Le travail principal consiste à extraire le sable qui recouvre le monument sur six ou sept mètres de profondeur, puis à enlever les blocs un à un. En fait, seules les pierres portant des reliefs sont retenues ; les autres sont abandonnées sur place. Ce travail est loin d'être une sinécure : rien que les deux stèles *fausse-portes* pèsent près de cinq tonnes chacune. En dépit de difficultés de toutes sortes, archéologues, contremaîtres et ouvriers progressent rapidement (fig. 2). Le 10 janvier, lorsque Capart fait visiter les lieux à Léon Maskens, le monument est entièrement démonté²⁹.

Vu de l'extérieur, le mastaba de Neferirtenef offre l'aspect d'une construction quadrangulaire dont le noyau est recouvert de beaux blocs de calcaire soigneusement appareillés et dont les parois présentent un léger talus (fig. 3). On y trouve une chambre funéraire creusée dans le rocher et à laquelle on accède par un puits étroit et profond qui a été comblé peu après l'inhumation du défunt. Au-dessus de cette chambre funéraire, on trouve une chapelle funéraire qui permettait aux vivants de célébrer le culte du *ka* (= la puissance vitale) du défunt, ainsi qu'une autre chambre, appelée *serdab*, où étaient entreposées ses statues funéraires. Comparé à d'autres mastabas du même type, celui de Neferirtenef présente des proportions relativement modestes : beaucoup comptent un nombre plus élevé de chambres. Néanmoins, son intérêt est loin d'être négligeable, tant en raison de son excellent état de conservation qu'en raison de la grande variété de scènes en relief, parfaitement sculptées, qui y sont représentées. Neferirtenef est figuré en plusieurs endroits avec son épouse et ses cinq enfants (fig. 7 et 8). Une inscription hiéroglyphique lui souhaite dans l'au-delà *mille pains, mille vases de bière, mille boeufs, mille oies, mille pièces de lin, mille vêtements, et toute bonne chose*. Les parois intérieures du monument évoquent les aspects les plus variés de la vie idéale d'un défunt. Différentes scènes se succèdent : scènes de travaux dans le verger et dans le vignoble et scènes de présentation du bétail (paroi nord) ; scènes d'offrande et de boucherie (paroi sud) ; scènes de travaux agricoles, de chasse et de pêche dans les

²⁹ Rapport de Jean Capart à Eugène van Overloop, 30 janvier 1906 : Arch. MRAH ; correspondance Charles Mathien, 1905-1907 : Arch. AERE, dossiers Capart et Mathien.

marais (paroi est) ; scènes familiales, de jeu, de musique et de danse (paroi ouest) (fig. 9 à 12)³⁰. Léon Maskens est émerveillé :

« Aucune trace de peinture ne figure sur le monument funéraire », écrit-il au ministre, « mais la pierre dont il est composé est recouverte, de toutes parts, de sculptures en relief représentant des aperçus de la vie familiale du défunt, tels que des scènes de chasse et de pêche, des instruments de travail et de labour, des divinités, des animaux de basse-cour, des bateaux, des femmes, des enfants, des esclaves, etc., etc., le tout modelé avec un art parfait, et reproduisant des types d'êtres vivants et objets inanimés comme on en voit encore chaque jour dans la vallée du Nil »³¹.

Au total, ce sont, selon les sources, entre 112 et 150 caisses, représentant un poids total de 17 à 22 tonnes, qui s'alignent tout autour du campement des fouilleurs (fig. 4). Elles sont soigneusement étiquetées et numérotées de façon à faciliter leur assemblage ultérieur. Après quoi, elles sont scellées par les soins du Service des Antiquités sous l'œil attentif de Jean Capart³². Maskens écrit encore au ministre de Favereau :

« Pour la majorité des visiteurs du Musée d'égyptologie de Bruxelles, le Mastaba, vu de loin, ressemblera, il faut l'avouer, à un simple fac-similé en plâtre d'un monument antique. Mais aux yeux des connaisseurs ou simplement des artistes, ce monument, vu et étudié de près, est une prodigieuse reconstruction de la vie d'un peuple préhistorique dont le haut degré de civilisation et de sentiment artistique confond l'imagination. Ceux qui sont absolument ignorants en matière d'égyptologie, mais qui voudront réfléchir, ne pourront pas manquer d'admirer ces superbes morceaux de sculpture qui semblent, tant leur conservation est étonnante, avoir été modelés hier, tandis qu'en réalité, ils sont vieux de près de 60 siècles, qu'ils étaient enfouis depuis deux siècles et demi quand Moïse a vécu, et qu'ils sont contemporains du déluge, si toutefois l'on peut établir une corrélation, au point de vue des dates, entre les récits des Ecritures saintes et les enseignements de l'égyptologie »³³.

Remarquons ici que Maskens tire ses informations de Capart. Or, ce dernier est un adepte de la chronologie dite longue (ou manéthonienne), celle qui situe le pharaon Ménès et les débuts de la I^{ère} dynastie égyptienne aux alentours de l'an

³⁰ VAN DE WALLE 1978.

³¹ Lettre de Léon Maskens à Paul de Favereau, 21 février 1906 : AAE.

³² Rapport de Jean Capart à Eugène van Overloop, 30 janvier 1906 : Arch. MRAH ; correspondance Charles Mathien, 1905-1907 : Arch. AERE, dossiers Capart et Mathien ; VAN OVERLOOP 1905, p. 65 ; VAN DE WALLE 1978, p. 10 ; CAPART 1928, p. 24.

³³ Lettre de Léon Maskens à Paul de Favereau, 21 février 1906 : AAE.

5000 av. JC. C'est ce qui l'amène – et Maskens à sa suite – à dater le mastaba de Neferirtenef de 3800-4000 av. JC. D'où les *60 siècles* dont il est question ci-dessus. À la génération suivante, les égyptologues reverront cette datation à la baisse : selon eux, le monument ne daterait « que » de 2400 av. JC, ce qui lui fait quand même environ 4.300 ans en 1906, 4.400 ans aujourd'hui. Quant à Nadine Cherpion, auteur de *Mastabas et hypogées d'Ancien Empire. Le problème de la datation*, elle situe, sur base de critères stylistiques, le mastaba de Bruxelles sous le règne de Neferirkaré³⁴.

Le dégagement du mastaba de Neferirtenef s'accompagne d'une autre découverte. Dans le puits funéraire, Jean Capart tombe nez à nez avec un sarcophage excessivement lourd et visiblement dépourvu de toute inscription. Il consulte ses collègues Brugsch et Quibell. Ces derniers sont d'avis que ce sarcophage ne présente pas un intérêt historique ou artistique suffisant pour justifier les frais qu'entraînerait son extraction. À leur estime, il en coûterait de 3.000 à 3.500 francs pour le remonter du puits et le transporter jusqu'à Badrachein, sur les bords du Nil. À cette somme s'ajouteraient les frais de transport de Badrachein à Bruxelles via Anvers, plus 500 francs à payer au Service des Antiquités. Au total, son acquisition pour le Musée du Cinquantenaire entraînerait une dépense supplémentaire de 5.500 à 6.000 francs. Par conséquent, Brugsch et Quibell conseillent à Capart d'y renoncer. Après avoir hésité un certain temps, ce dernier se rend à l'argument économique. Conscient du fait qu'il ne parviendra jamais à réunir pareille somme, il décide de laisser le sarcophage *in situ* et d'essayer de l'oublier³⁵. Il y réussira tellement bien que, par la suite, il n'en sera apparemment plus jamais fait mention, ni par lui-même ni par qui que ce soit. Que contenait ce sarcophage ? Était-ce le corps de Neferirtenef ou d'un membre de sa famille ? Les réponses à ces questions reposent, aujourd'hui encore, dans les sables de Saqqara...

Sa mission terminée, Jean Capart n'a guère le loisir de s'attarder en Égypte. Le 13 janvier 1906, après s'être offert une dernière visite aux marchands de Giza, il rejoint Alexandrie où il revoit la catacombe romaine de Kom el Chougafa avant de s'embarquer à destination de l'Europe³⁶.

³⁴ VAN DE WALLE 1978, p. 81 ; CHERPION 1989, p. 130-131.

³⁵ Lettre de Léon Maskens à Paul de Favereau, 21 février 1906 : AAE.

³⁶ Rapport de Jean Capart à Eugène van Overloop, 30 janvier 1906 : Arch. MRAH ; correspondance Charles Mathien, 1905-1907 : Arch. AERE, dossiers Capart et Mathien.

Jean Capart et Charles Mathien rentrent en Belgique le 18 janvier 1906, après une absence de huit semaines. Quelques jours plus tard, l'égyptologue va parler de Neferirtenef à la Société d'Archéologie de Bruxelles dont il est membre effectif depuis 1897. Ayant, par ailleurs, repris son travail de conservateur-adjoint au Musée du Cinquantenaire, il prépare la salle destinée à accueillir le mastaba. Il a choisi celle située à gauche de l'entrée du musée et qui était vide jusque-là. Comme il prévoit qu'elle ne contiendra aucun autre monument ou objet d'art, il fait inscrire, au-dessus de la porte d'entrée, les mots *Salle Edouard Empain*³⁷. Dans l'intervalle, Capart se fait tirer les oreilles par les autorités pour avoir dépassé de 6.042 francs et 50 centimes les crédits gouvernementaux mis à sa disposition pour son voyage. Il est vrai qu'indépendamment du mastaba offert par Empain, Capart a – comme il l'avait déjà fait en 1900-1901 et comme il continuera à le faire par la suite – pris l'initiative d'acquérir des antiquités précieuses mais coûteuses qui n'étaient pas prévues au programme. L'une d'elles mérite une mention particulière : il s'agit de la chambre funéraire (hélas fragmentaire) de Marou-Bebi, un fonctionnaire royal de la VI^e dynastie. Elle permettra à l'égyptologue de démontrer comment, conditionné par un régime politique glissant de plus en plus vers la féodalité, le mastaba a évolué vers un type de monument funéraire plus modeste et comme synthétique du précédent³⁸. Les critiques sont vives mais, face au tonnerre qui gronde au-dessus de sa tête, Capart persiste et signe ses achats. Jamais à court d'imagination, il brandit l'excuse du « *pauvre mastaba de Neferirtenef qui ne pouvait rester solitaire* » et celle des circonstances favorables qui ne devraient plus le rester très longtemps :

« Vous comprendrez, Monsieur le Conservateur en chef, dans quel embarras je me trouve. Si vous me permettez de plaider les circonstances atténuantes, je me contenterai de dire ceci : Avant l'acquisition d'un mastaba notre musée égyptien était encore très modeste et mes achats auraient pu paraître hors de proportion avec le reste des collections. La possession d'un très beau mastaba nous assure dès maintenant un rang très honorable parmi les collections égyptologiques de l'Europe et les acquisitions que j'ai cru pouvoir faire ne feront certainement qu'affirmer la valeur de nos salles égyptiennes. De tous côtés j'entends dire par des hommes de la valeur du professeur Petrie que l'Égypte s'épuise, qu'avant 10 ans il ne sera plus possible d'acquérir des antiquités égyptiennes au prix où on les paie encore à l'heure actuelle. En même temps, l'intérêt des gouvernements et des particuliers s'éveillant toujours davantage, le prix des antiquités égyptiennes augmente sur le marché d'année en année. J'ose espérer que vous ne serez pas mécontent de mes acquisitions et que vous voudrez bien

³⁷ Lettre de Léon Maskens à Paul de Favereau, 21 février 1906 : AAE.

³⁸ CAPART 1906.

*m'excuser si mon ardeur à développer les collections que vous m'avez confiées m'ont entraîné assez bien au-delà des limites qui m'avaient été assignées »*³⁹.

En attendant que le temps ne donne raison à Jean Capart, le consul général de Belgique au Caire s'occupe de régler les factures de sa mission et d'expédier les précieuses caisses en Europe. Le 21 février 1906, il paie au Service des Antiquités, pour le compte d'Edouard Empain, les 6.500 francs fixés par Maspero pour le mastaba de Neferirtenef. C'est 5.500 francs de moins que ce qu'a payé le Louvre pour le mastaba d'Akhetetep. Léon Maskens débourse également, toujours pour le compte d'Empain, une somme de 8.250 francs correspondant aux frais de voyage de Capart et aux frais de recherche, de déblaiement, de sectionnement, d'emballage et d'expédition du mastaba jusqu'à Badrachein. Au total, on estime qu'il en coûtera au donateur entre 16.000 et 17.000 francs. Une huitaine de jours plus tard, les caisses sont confiées à la société belge Lambert et Rolin, laquelle se charge de les transporter, par voie maritime, du port de Badrachein au port d'Anvers où elles arrivent dans le courant du mois d'avril⁴⁰. À Anvers, la direction des douanes se montre particulièrement complaisante et permet aux caisses d'être transportées à Bruxelles sans transiter par son entrepôt. Il faut dire que la nature de la « marchandise » la met assez à l'aise pour accorder pareille dispense : pour entrer en franchise en Belgique, les objets antiques doivent être antérieurs au XVIII^e siècle, condition très largement remplie dans ce cas-ci ! Enfin, en mai 1906, c'est l'arrivée triomphale du mastaba de Neferirtenef à Bruxelles. Qu'il soit ouvrier, gardien ou conservateur, chacun veut mettre la main à la pâte pour hisser les caisses jusqu'en haut de l'escalier monumental des Musées royaux des Arts Décoratifs et Industriels (fig. 5). Pendant ce temps, van Overloop se frotte les mains en songeant qu'il enregistre là un record historique :

*« Le mois de mai », écrira-t-il dans le Bulletin des Musées, « détiendra longtemps, sans doute, le record de nos entrées d'objets, tout au moins sous le rapport du volume et du poids. Dans le courant de ce mois, en effet, nous n'avons pas reçu moins de 330 caisses, d'un poids total de 45.000 kilos, dont 150 nous amenant, tout droit du désert, les pierres sculptées et teintes composant le mastaba dont il a souvent été question dans ces derniers temps, et 180 caisses renfermant des objets qui ont figuré à Liège, dans le compartiment de la Chine et que le Gouvernement chinois offre gracieusement à la Belgique »*⁴¹.

³⁹ Rapport de Jean Capart à Eugène van Overloop, 30 janvier 1906 : Arch. MRAH.

⁴⁰ Correspondance diverse : AAE et Arch. MRAH.

⁴¹ VAN OVERLOOP 1905, p. 65.

La presse belge se réjouit, elle aussi, de l'arrivée du mastaba à Bruxelles. Elle marque bien quelques signes d'impatience en apprenant que le mastaba ne sera pas immédiatement remonté dans les galeries, mais, dans l'ensemble, elle se montre plutôt compréhensive quant aux raisons qui ont poussé les responsables à différer cette réédification :

« *Les blocs* », explique le journal *Le Soir* à ses lecteurs, « *ont reçu des soins spéciaux. L'exposition à l'air humide de nos contrées leur étant excessivement préjudiciable, il était à redouter que l'hiver passé dans ces conditions n'eut les conséquences les plus déplorables pour la bonne conservation des pièces du précieux monument* »⁴².

De fait, les blocs de calcaire, après avoir été photographiés l'un après l'autre, font l'objet de soins appropriés. Le 24 août 1906, le D^r Mathien écrit à ce propos à Jean Capart :

« *Il me semble que le traitement hydrothérapique ordonné aux blocs du mastaba sera efficace. Les sels, dont les pierres sont imprégnées, sont très solubles et pourront à mon avis s'éliminer assez facilement* »⁴³.

Le traitement des pierres terminé ou en passe de l'être, Jean Capart préside aux opérations de remontage du monument (fig. 6). Il commence par faire placer les blocs sur une solide armature de briques et de bois. Puis, pour donner au public une idée plus suggestive de ce qu'est un mastaba, il en fait reconstituer les murs extérieurs en ciment, en ayant soin de leur donner la légère pente qui les caractérise. Il fait aussi ajouter en façade un portique d'entrée s'inspirant de l'architecture funéraire de la V^e dynastie : deux piliers surmontés de la fameuse gorge égyptienne. Par ailleurs, étant donné la relative exigüité de la chapelle funéraire, il fait reculer le mur du fond d'un mètre et demi de façon à permettre au visiteur de mieux apprécier l'ensemble des parois⁴⁴.

En finale, plusieurs mois auront été nécessaires pour réédifier le mastaba de Nefertnef dans la salle qui lui a été assignée. Heureusement, le résultat plaît à Jean Capart qui le qualifie de « *monument capital de la sculpture égyptienne* »⁴⁵. Il plaît aussi au conservateur en chef van Overloop qui renchérit en affirmant aux lecteurs du *Bulletin des Musées* qu'il s'agit d'un « *élément vraiment capital, que,*

⁴² *Le Soir*, 20 octobre 1906.

⁴³ Lettre de Charles Mathien à Jean Capart, 24 août 1906 : Arch. AERE, dossier Mathien.

⁴⁴ Correspondance diverse, 1906 : AAE ; VAN DE WALLE 1978, p. 11.

⁴⁵ CAPART 1928, p. 24.

en dehors du Caire, les très grands musées seulement, le Louvre, le British Museum, les musées de Berlin et de Philadelphie, sont en mesure de montrer comme nous »⁴⁶. Quant au public, il se montre plutôt enthousiaste. Le mastaba devient rapidement la pièce maîtresse de la collection égyptienne, la plus visitée aussi. En 1928, Capart pourra écrire :

*« Avec sa façade reconstituée, d'après des documents de la même époque, ce tombeau d'Ancien Empire fait, sur les visiteurs, une excellente impression. Au milieu de la chambre, ils pourraient vraiment se croire dans un coin de la nécropole de Saqqarah »*⁴⁷.

La presse belge assure une publicité gratuite au mastaba de Neferirtenef⁴⁸. Cela n'empêche pas certains journaux de se poser des questions sur le sort qui lui a été réservé : après des millénaires de tranquillité, était-il « moral » de le réédifier à plusieurs milliers de kilomètres de celui auquel il était destiné et de le jeter ainsi en pâture au public ? Le journal *Le Peuple* notamment s'interroge sur ces questions en s'adressant directement à Neferirtenef :

*« Pauvre mort qui croyait posséder à jamais sa « maison d'éternité » : la voilà socialisée ! Tu avais fait provision de conjurations magiques contre toutes sortes de monstres et de mauvais génies ; tu n'avais pas prévu les archéologues »*⁴⁹.

Vers 1860, au moment où il l'avait découvert en premier, Auguste Mariette avait relevé une ressemblance entre le mastaba de Neferirtenef et celui de Kaemnefert, aujourd'hui conservé au Museum of Fine Arts de Boston⁵⁰ :

*« Ce tombeau », avait-il alors noté, « rappelle de manière si frappante le tombeau de Ka-em-nefer, qu'on ne peut douter qu'il soit de la même main »*⁵¹.

Pourtant, c'est avec le mastaba d'Akhethetep, acquis par le Musée du Louvre en 1904, que le mastaba de Neferirtenef sera le plus volontiers comparé :

⁴⁶ VAN OVERLOOP 1905, p. 65.

⁴⁷ CAPART 1928, p. 24.

⁴⁸ Coupures de presse diverses.

⁴⁹ HÉBERT in : *Le Peuple* ; note inédite : Arch. privées Brasseur-Capart.

⁵⁰ PORTER & MOSS 1981, p. 467-468.

⁵¹ MARIETTE 1889, p. 324-329.

« *M^r Capart* », confiait déjà en février 1906 Léon Maskens à Paul de Favereau, « *est d'avis que le futur Mastaba du Musée de Bruxelles est moins riche que celui du Louvre, mais tout aussi intéressant* »⁵².

La comparaison entre le Neferirtenef bruxellois et l'Akhetetep parisien se poursuivra et, n'en déplaise à Jean Capart, elle se fera le plus souvent au détriment du premier nommé. Un exemple : en novembre 1908, Auguste Marguillier évoque dans le *Mercure de France* la publication par Capart de la chapelle funéraire de Marou-Bebi⁵³. Non content de confondre cette chapelle funéraire de la VI^e dynastie (dont l'égyptologue belge n'a rapporté que des fragments) avec le mastaba de Neferirtenef, il a l'impudence d'écrire :

« *Le mastaba de Bruxelles, d'après la description illustrée qu'en donne M. Jean Capart, conservateur-adjoint des antiquités égyptiennes des Musées royaux, à qui revient l'honneur d'en avoir réuni les fragments dispersés (...), s'il n'a pas la beauté de celui de notre Louvre, d'ailleurs plus complet, est cependant un monument d'un très grand intérêt* »⁵⁴.

Agacé par ces propos qu'il juge un brin condescendants, Capart écrit au *Mercure de France* pour lui signaler la confusion entre Marou-Bebi et Neferirtenef. Il en profite pour rétablir l'honneur de ce dernier, quitte à se contredire un peu :

« *Le Musée de Bruxelles possède depuis 1906 un spécimen remarquable d'une chapelle de mastaba qui, de l'avis de tous, ne le cède en rien au monument de Paris* »⁵⁵.

Quelques mois plus tard, Neferirtenef marque un point sur Akhetetep : le 7 février 1909, en effet, Jean Capart et les membres de la Société des Amis du Musée inaugurent, à l'intérieur du mastaba, un ingénieux système d'éclairage pouvant être actionné directement par les visiteurs. Lorsqu'on sait qu'à cette époque l'électricité n'est même pas encore installée au Louvre (elle ne le sera d'ailleurs pas avant 1936), on comprend mieux les propos jubilatoires de Capart qui clame partout que, désormais, son mastaba pourra être vu « *dans des conditions exceptionnellement favorables, qui ne se retrouvent dans aucun musée* »⁵⁶.

⁵² Lettre de Léon Maskens à Paul de Favereau, 21 février 1906 : AAE.

⁵³ CAPART 1906.

⁵⁴ MARGUILLIER 1908, p. 170-171.

⁵⁵ Lettre de Jean Capart au *Mercure de France*, 5 novembre 1908 : Arch. AERE (bibliothèque).

⁵⁶ [ANON.] 1909, p. 15-16.

Indépendamment de cette petite rivalité franco-belge, le mastaba de Neferirtenef n'échappe pas aux traditionnelles controverses scientifiques que l'entrée d'un monument d'exception dans un musée ne manque jamais de susciter. Nous avons déjà parlé du problème de sa datation. D'autres questions surgissent. Fallait-il reconstituer la façade du monument ? Quel sens donner à certaines scènes représentées sur ses parois ? Pourquoi, par exemple, Neferirtenef a-t-il fait figurer des scènes de la vie quotidienne dans son tombeau ? Quel rapport pouvait-il exister entre une représentation de chasse ou de pêche et l'au-delà ? Etc. etc. L'égyptologue française Christiane Desroches-Noblecourt se souvient d'avoir assisté à une discussion de ce type entre Capart et son homologue du Louvre Etienne Drioton :

« Jean Capart », écrit-elle, « affirmait que « les chapelles de tombes ornées de scènes de la vie journalière montraient que, dans l'au-delà, le propriétaire de ces tombes, qu'il soit aisé ou modeste, souhaitait revivre cette existence idéale de l'Égyptien dans ses champs, son jardin et leur admirable climat ». Et Drioton répliquait : « Peut-être voulaient-ils donner une idée de leur opulence, et se faire ainsi bien voir des dieux. Une manière de dire « J'ai été un seigneur puissant », même si on ne l'a pas été. » Mais l'interprétation de Drioton était pourtant en contradiction avec les textes qui proclament qu' « il n'y a pas de bakchich devant Dieu », inscription figurant dans le tombeau du grand Pétosiris : il n'y a pas de corruption, pas de pourboire dans l'au-delà face au tribunal qui juge celui qui veut gagner l'éternité »⁵⁷.

Le mastaba de Neferirtenef plaît à la plupart des égyptologues et des connaisseurs de l'Égypte, au premier rang desquels les élèves de Jean Capart. Pierre Gilbert, qui fut l'un d'eux avant de devenir l'un de ses successeurs, en témoigne :

« Maint étudiant belge a senti là le prestige de la vie antique et l'unité d'un style qui le comblait. S'il cherchait à savoir pourquoi il en était heureux, Jean Capart, à l'occasion de ses cours pratiques, lui ouvrait les yeux : « Nous sommes un peu faits, disait-il, de cet esprit, à l'origine de notre civilisation. » En même temps, dans sa fougue, il faisait prendre au plus jeune de ses auditeurs les attitudes des personnages du mastaba et expliquait lumineusement les principes du dessin égyptien »⁵⁸.

Malgré cet intérêt pour le mastaba de Neferirtenef, sa publication scientifique tarde et, pour une raison qui nous échappe, elle ne sera pas le fait de Jean Capart. Ce dernier, brillant orateur et écrivain proluxe, donne plusieurs conférences sur

⁵⁷ DESROCHES-NOBLECOURT 2003, p. 33.

⁵⁸ GILBERT 1947, p. 190-192.

Neferirtenef mais, dans ses ouvrages, se contente de commentaires rapides et de reproductions fragmentaires⁵⁹. Plus étonnant : en 1923, c'est l'assyriologue et égyptologue gantois Louis Speleers, collègue au musée mais aussi rival de Capart, qui, le premier, publie les inscriptions du mastaba dans son *Recueil des inscriptions égyptiennes des Musées Royaux du Cinquantenaire*⁶⁰. Puis, en 1930, c'est au tour de l'égyptologue brugeois Baudouin van de Walle d'offrir au public une première vue d'ensemble du monument sous la forme d'une plaquette intitulée *Le mastaba de Neferirtenef aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles (Parc du Cinquantenaire) ; Notice sommaire*⁶¹. Pour Capart, l'honneur est sauf malgré tout car van de Walle est non seulement son disciple et son ami (il vient d'ailleurs de lui succéder à l'Université de Liège), mais, qui plus est, son travail paraît aux Éditions de l'Association Égyptologique Reine Elisabeth (anciennement Fondation Égyptologique Reine Élisabeth) dont il est le directeur⁶². D'entrée de jeu, van de Walle annonce que sa plaquette n'a pas « *la prétention d'être la publication complète et définitive du mastaba* et précise que *ce travail paraîtra en son temps* »⁶³. Comme on le verra un peu plus loin, le « temps » en question sera long. Mais, dans l'intervalle, plusieurs scènes ou fragments de scènes du mastaba seront reproduites ici et là, notamment dans l'*Atlas zur Altägyptischen Kulturgeschichte* des égyptologues allemands Walter Wreszinski, Hermann Grapow et Heinrich Schäfer⁶⁴.

À partir des années trente, et jusqu'aux années soixante-dix, le mastaba de Neferirtenef va connaître un destin contrarié. En 1933, l'état de vétusté du Pavillon de l'Antiquité et l'érection de la colonnade d'Apamée (rapportée de Syrie par Fernand Mayence) font hâter le déménagement d'une partie de la section égyptienne qui se réfugie dans six salles empruntées à la section de l'Ethnographie⁶⁵. Dans un premier temps, le mastaba de Neferirtenef, de même que d'autres pièces de grandes dimensions, restent exposés dans le Pavillon⁶⁶. Mais ce dernier doit être démoli en 1937 pour faire place à un bâtiment à étages. Cette démolition conduit Jean Capart (devenu en 1925 conservateur en chef des Musées) et Marcelle Werbrouck (qui lui a succédé comme conservatrice de la section égyptienne) à une réorganisation

⁵⁹ Voir notamment : CAPART 1909, p. 11 ; CAPART 1927, pl. 18 ; CAPART 1928, p. 24 ; CAPART 1942, pl. 261.

⁶⁰ SPELEERS 1923, p. 8-12.

⁶¹ VAN DE WALLE 1930.

⁶² Sur l'Association Égyptologique Reine Elisabeth voir : BRUFFAERTS 1998.

⁶³ VAN DE WALLE 1930.

⁶⁴ WRZINSKI, GRAPOW & SCHÄFER 1936.

⁶⁵ [ANON.] 1933, p. 226.

⁶⁶ [ANON.] 1934, p. 23-24.

provisoire des collections. Beaucoup de pièces d'intérêt secondaire sont mises en réserve tandis que le mastaba est démonté et mis en caisse. On prédit déjà qu'il sera, « *pour bien des années, inaccessible au public* »⁶⁷. Parce qu'ils ont remarqué que plusieurs blocs de calcaire ont gardé une certaine imprégnation de salpêtre et commencent à se déliter, Capart et Werbrouck les envoient au laboratoire du musée nouvellement créé. Ils espèrent ainsi qu'un traitement pourra leur être apporté et les sauver. Mais, à peine les blocs sont-ils entrés au laboratoire, que les prémisses de la Seconde Guerre mondiale les obligent à les évacuer. Par peur des bombardements, le mastaba de Neferirtenef est entreposé, toujours en pièces détachées, dans les sous-sols de la section égyptienne où il devra attendre des temps meilleurs. Malheureusement, la fin de la guerre 1940-1945 ne met pas un terme à son supplice. Après avoir résisté sans dommage aux hostilités, il va être victime d'un autre coup du sort dont on ne mesurera que tardivement les conséquences pour lui : l'incendie de l'aile sud des Musées royaux d'Art et d'Histoire dans la nuit du 19 au 20 février 1946. Au lendemain de cette nuit tragique, chacun croit que le mastaba est sorti indemne du sinistre qui a détruit ou endommagé plusieurs pièces majeures de la collection égyptienne. On se désole seulement à l'idée que, pour être remonté, il devra attendre que l'ancien Pavillon de l'Antiquité – bientôt transformé, aux dires de Werbrouck, en « *refuge pour les rats et les repris de justice* »⁶⁸ - puisse renaître de ses cendres. Pour le mastaba de Neferirtenef, cette attente va durer vingt-sept longues années. Après bien des avatars, le gros œuvre du nouveau bâtiment est achevé en 1958, mais ce n'est qu'à partir de 1963 que les antiquités égyptiennes commencent à rejoindre leurs nouveaux locaux⁶⁹. Comble de malchance : lorsque vient le tour du mastaba, on s'avise que de nouvelles exsudations de salpêtre, provoquées par l'eau de l'incendie de 1946, ont attaqué ses blocs de calcaire et menacent gravement l'intégrité de ses reliefs. Sa réédification est, une nouvelle fois, postposée. Les 130 blocs sculptés sont confiés à l'Institut Royal du Patrimoine Artistique (IRPA). Durant quatre ans, de 1964 à 1968, le directeur René Sneyers et son praticien-restaurateur Jean Lahaye les soumettent à des bains réguliers dans le but de débarrasser le calcaire des dépôts de sel qui s'y sont fixés. Ils permettent ainsi le sauvetage des deux stèles fausses-portes et de la plupart des blocs sculptés, à l'exception de quelques-uns qui resteront effacés à tout jamais⁷⁰. Cet important travail de restauration achevé, on peut enfin songer à réédifier le monument. Pour ce faire, on choisit un emplacement au troisième étage de l'aile reconstruite, à

⁶⁷ [ANON.] 1937, p. 73-79 ; WERBROUCK 1938, p. 137-141.

⁶⁸ Lettre de Marcelle Werbrouck à Edmond Carton de Wiart, 5 décembre 1950 : Arch. AERE, dossier MRAH.

⁶⁹ [ANON.] 1958, p. 63 ; [ANON.] 1985, pp. 58-61.

⁷⁰ VAN DE WALLE 1978, p. 12.

proximité des bureaux de l'Association Égyptologique Reine Elisabeth. C'est d'ailleurs à l'occasion de la célébration, le 29 octobre 1973, du 50^e anniversaire de cette association créée par Capart qu'il est solennellement inauguré par la reine Fabiola⁷¹. Entre son démontage en 1937 et son remontage en 1973, le calvaire du mastaba de Neferirtenef aura duré plus de trente-cinq ans. Maintenant qu'une nouvelle génération de visiteurs du musée peut enfin venir l'admirer, Baudouin van de Walle publie une seconde édition, revue et corrigée, de sa notice descriptive, laquelle est aussi traduite en néerlandais par Herman De Meulenaere. Elle prend place dans la collection des *Guides du département égyptien* des Musées royaux d'Art et d'Histoire⁷². Cinq ans plus tard, en 1978, le même van de Walle apporte sa touche finale à un luxueux ouvrage descriptif publié par les musées sous le titre *La Chapelle funéraire de Neferirtenef*. C'est la réalisation tardive de l'engagement qu'il avait pris en 1930⁷³.

Les outrages que le temps et les hommes ont fait subir au mastaba de Neferirtenef rendent aujourd'hui malaisée l'appréciation objective de sa valeur artistique. Ce n'est qu'en examinant attentivement les scènes les mieux conservées et en recourant pour les autres aux anciennes photographies que l'on peut se faire une idée adéquate de leur beauté originale⁷⁴. Tel qu'il apparaît désormais, le mastaba n'est pas en tous points pareil à ce qu'il était au début du XX^e siècle, ce qui ne manque pas de susciter certaines réserves chez ceux qui l'ont connu avant la tourmente. Certains regrettent qu'il n'ait pas retrouvé son simulacre de façade et de portique, imaginé autrefois par Capart mais jugé trop fantaisiste par ses successeurs qui lui ont préféré un aspect plus dépouillé, de forme purement géométrique. D'autres, à l'instar d'Arpag Mekhitarian, égyptologue et ancien confident de Capart qui connaît bien le mastaba pour l'avoir lui-même photographié sous tous les angles, critiquent son nouveau système d'éclairage : les anciens tubes lumineux ont été remplacés par des spots qui, s'ils continuent à éclairer l'intérieur du monument, n'offrent plus la lumière rasante qui permettait autrefois de voir ses reliefs dans leurs moindres détails⁷⁵. À ces réserves près, tout le monde est d'accord pour dire avec Baudouin van de Walle que ce monument vieux de quatre millénaires et plus reste une merveille :

⁷¹ VAN DE WALLE 1974, p. 194-197 ; [ANON.] 1974, p. 5-7 ; coupures de presse diverses.

⁷² VAN DE WALLE 1973a & 1973b.

⁷³ VAN DE WALLE 1973a & 1973b ; VAN DE WALLE 1978.

⁷⁴ VAN DE WALLE 1978, p. 77.

⁷⁵ VAN DE WALLE 1978, p. 12 ; coupures de presse diverses ; témoignage oral d'Arpag Mekhitarian à l'auteur.

« Si l'on replace le mastaba de Neferirtenef dans son contexte historique et si l'on compare sa décoration avec celle des mastabas à peu près contemporains, on ne manquera pas de se convaincre que, en dépit des dégradations (...), cet ensemble de tableaux mérite une place très honorable parmi ceux de la V^e dynastie, tant par l'exécution soignée des figures que par l'heureuse composition des scènes. On n'exagérera sans doute pas en reconnaissant ici l'œuvre d'une équipe de sculpteurs de talent, qui avaient reçu une solide formation technique et artistique et avaient probablement eu des contacts avec les équipes qui travaillaient à la décoration des temples royaux »⁷⁶.

Quant à Jean Capart, il ne verra jamais le mastaba réédifié dans son Temple des Muses : après avoir marqué de son empreinte un demi-siècle de l'histoire du Musée du Cinquenaire, le fondateur de l'égyptologie belge est décédé le 16 juin 1947. Avant de mourir, il avait expressément demandé à être inhumé en pleine terre plutôt que dans ce qu'il appelait avec effroi la « cave à vin familiale ». Ses enfants ont respecté sa dernière volonté⁷⁷. Qu'importe : la « Maison d'éternité » de Neferirtenef est un peu aussi la sienne comme elle est celle de tous ceux qui ont œuvré à l'édification, à la conservation et à la renommée de ce chef-d'œuvre d'Ancien Empire.

BIBLIOGRAPHIE

- [ANON.], 1909, Société des Amis du Musée, in : *Bulletin des Musées royaux des Arts décoratifs et industriels* 2, p. 15-16.
- [ANON.], 1933, Musée, in : *Chronique d'Égypte* 8, p. 226.
- [ANON.], 1934, Musée, in : *Chronique d'Égypte* 9, p. 23-24.
- [ANON.], 1937, Nouvelles, in : *Chronique d'Égypte* 12, p. 73-79.
- [ANON.], 1958, La reconstruction de l'aile droite des Musées royaux d'Art et d'Histoire, in : *Bulletin des Musées de Belgique* 1, p. 63.
- [ANON.], 1974, Séance académique du lundi 29 octobre 1973, in : *Chronique d'Égypte* 49, p. 5-7.
- [ANON.], 1985, *Liber Memorialis 1835-1985*, Bruxelles.
- BRUFFAERTS J.-M., 1998, Une reine au pays de Toutankhamon, in : *Museum Dynasticum* 10, p. 3-35.

⁷⁶ VAN DE WALLE 1978, p. 77.

⁷⁷ Témoignage oral d'Alix Brancart-Capart à l'auteur.

- BRUFFAERTS J.-M., 2006, Les coulisses d'un voyage royal. Le roi Albert et la reine Élisabeth en Égypte avec Jean Capart (1530), in: *Museum Dynasticum* 18, p. 28-49.
- CAPART J., 1906, *Chambre funéraire de la VI^e dynastie aux Musées royaux du Cinquantenaire*, Bruxelles.
- CAPART J., 1909, *Musées royaux du Cinquantenaire. Notice sommaire de la section des antiquités orientales, grecques et romaines*, Bruxelles.
- CAPART J., 1927, *Documents pour servir à l'étude de l'art égyptien*, I, Paris.
- CAPART J., 1928, *Musées royaux du Cinquantenaire. Guide du Visiteur. Égypte*, Bruxelles.
- CAPART J., 1935, Nécrologie : Charles Mathien, in : *Chronique d'Égypte* 10, p. 197-199.
- CAPART J., 1942, *L'art égyptien. Deuxième partie. Choix de documents. II. La statuaire*, Bruxelles.
- CHEPION N., 1989, *Mastabas et hypogées d'Ancien Empire. Le problème de la datation*, Bruxelles.
- DE MORGAN J., 1897, *Carte de la nécropole memphite. Dahchour, Sakkarah, Abou-Sir*, Le Caire.
- DESROCHES-NOBLECOURT C., 2003, *Sous le regard des dieux*, Paris.
- DUCHESNE A., 1982, En faveur de l'archéologie et des musées : le mécénat d'Edouard Empain (1852-1929), in : *Revue Belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art* 51, p. 67-91.
- GILBERT P., 1947, Jean Capart et le musée, in : *Chronique d'Égypte* 22, p. 190-192.
- MARGUILLIER A., 1908, Musées et collections, in : *Mercure de France* 76, p. 166-171.
- MARIETTE A., 1889, *Les mastabas de l'Ancien Empire. Fragment du dernier ouvrage de A. Mariette publié d'après le manuscrit de l'auteur par G. Maspero*, Paris.
- PORTER B. & MOSS, R., 1981, *Topographical Bibliography of Ancient Egyptian Hieroglyphic Texts, Reliefs and Paintings, III. Part 2. Memphis. Saqqâra to Dahshûr*, Oxford.
- SPELEERS L., 1923, *Recueil des inscriptions égyptiennes des Musées royaux du Cinquantenaire à Bruxelles*, Bruxelles.
- VAN DE WALLE B., 1930, *Le mastaba de Neferirtenef aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles (Parc du Cinquantenaire) ; Notice sommaire*, Bruxelles.
- VAN DE WALLE B., 1973, *Le mastaba de Neferirtenef*, Bruxelles.
- VAN DE WALLE B., 1973, *De mastaba van Neferirtenef*, Brussel.
- VAN DE WALLE B., 1974a, Le cinquantième anniversaire de la Fondation Égyptologique Reine Elisabeth (1923-1973), in : *Bibliotheca Orientalis* 31, p. 194-197.

- VAN DE WALLE B., 1974b, Le mastaba de Neferirtenef, in : *Bulletin de la Société Française d'Égyptologie* 69, p. 7-19.
- VAN DE WALLE B., 1978, *La chapelle funéraire de Neferirtenef*, Bruxelles.
- VAN DE WALLE B., LIMME L. & DE MEULENAERE H., 1980, *La collection égyptienne. Les étapes marquantes de son développement*, Bruxelles.
- VAN OVERLOOP E., 1905, Chronique, in : *Bulletin des Musées royaux des Arts Décoratifs et Industriels* 5, p. 65.
- WERBROUCK M., 1938, Deux bas-reliefs d'Ancien Empire, in : *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire* 10, p. 137-141.
- WRESZINSKI W., GRAPOW H. & SCHÄFER H., 1936, *Atlas zur Altägyptischen Kulturgeschichte. Bd III*, Leipzig.



Fig. 1. – Saqqara, janvier 1906. Jean Capart (au centre) supervise le déblaiement du mastaba de Neferirtenef (Photo IRPA).



Fig. 2. – Saqqara, janvier 1906. Jean Capart (à droite) et l'équipe des ouvriers posant devant le mastaba de Neferirtenef in situ (Photo IRPA).

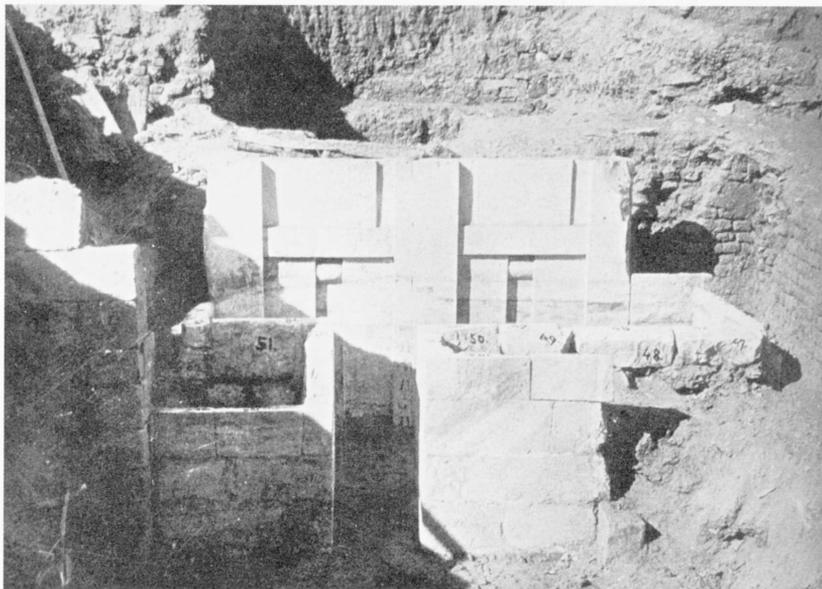


Fig. 3. – Saqqara, janvier 1906. Le mastaba de Neferirtenef in situ (Photo IRPA).

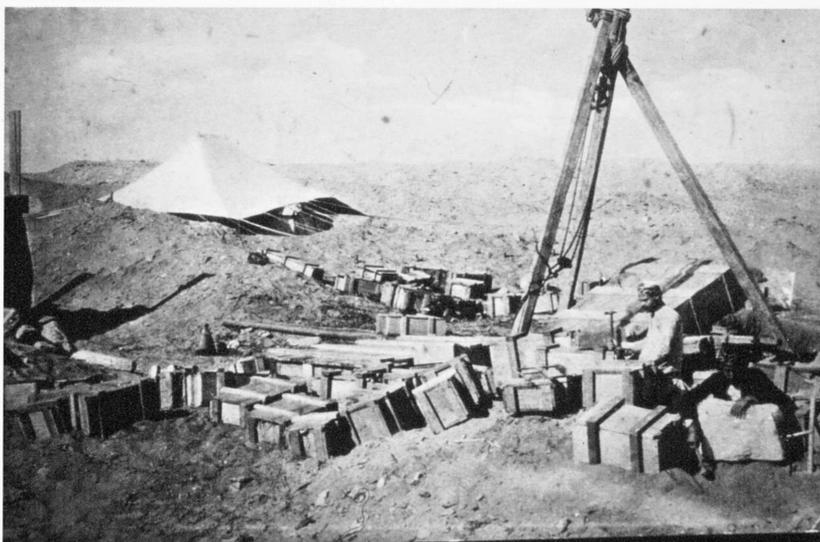


Fig. 4. – Saqqara, janvier 1906. Les caisses contenant le mastaba de Neferirtenef s'alignent autour du campement des fouilleurs (Photo IRPA).

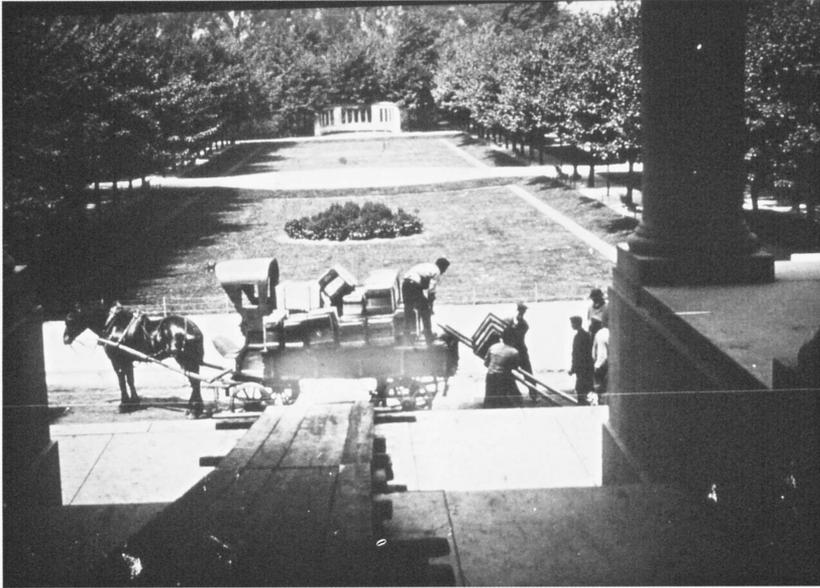


Fig. 5. – Bruxelles, mai 1906. Arrivée du mastaba au Musée du Cinquantenaire (Photo IRPA).

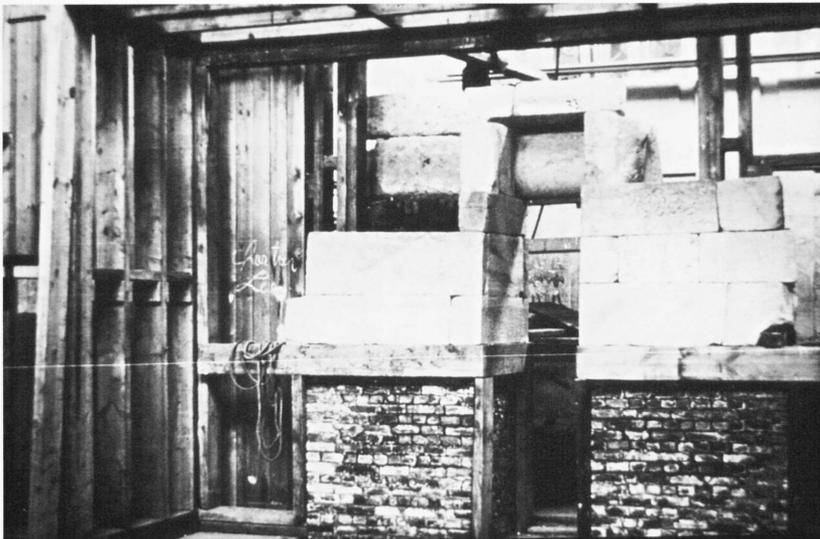
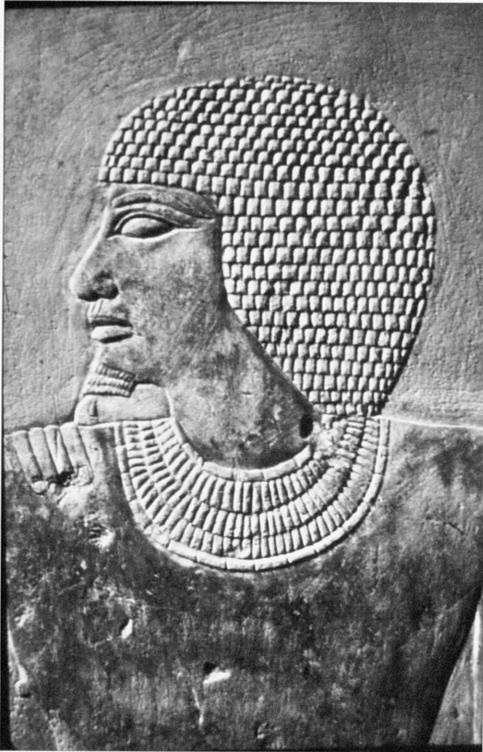


Fig. 6. – Bruxelles, 1906. Réédification du mastaba au Musée du Cinquantenaire (Photo IRPA).



*Fig. 7. – Relief du mastaba de Neferirtenef :
Neferirtenef (détail du buste)
(Photo Arpag Mekhitarian).*



*Fig. 8. – Relief du mastaba de Neferirtenef :
Neferirtenef et son épouse
(détail des mains)
(Photo Arpag Mekhitarian).*



*Fig. 9. – Relief du mastaba de Neferirtenef :
un lévrier (Photo Arpag Mekhitarian).*



*Fig. 10. – Relief du mastaba de Neferirtenef :
un homme portant une gerbe de blé
(Photo Arpag Mekhitarian).*



*Fig. 11. – Relief du mastaba de Neferirtenef :
un âme récalcitrant (détail de la tête)
(Photo Arpag Mekhitarian).*



*Fig. 12. – Relief du mastaba de Neferirtenef :
inscription hiéroglyphique du nom
de la déesse Hathor
(Photo Arpag Mekhitarian).*

